La stratégie nationale pour l'intelligence artificielle

A+ A- 🖨

19/06/2023

Depuis 2017, le Gouvernement a lancé une réflexion autour du développement de l'intelligence artificielle. Celle-ci prend la forme d'une stratégie nationale, divisée en deux phases entre 2018 et 2025. Présentation.



©sdecoret - stock adobe.com

La France, pionnière de l'innovation en 2030. C'est l'un des objectifs du <u>plan France 2030</u>, présenté par le président de la République. Pour y parvenir, le Gouvernement a lancé une <u>stratégie nationale pour l'intelligence artificielle (IA) ≤ https://www.intelligence-artificielle.gouv.fr/fr>_, en 2018.</u>

Faisant suite à la vision apportée par la mission Villani https://www.vie-publique.fr/rapport/37225-donner-un-sens-lintelligence-artificielle pour-une-strategie-nation. la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle a jeté les bases d'une structuration de long terme de l'écosystème d'IA, à tous les stades du développement technologique : recherche, développements et innovations, applicatifs, mise sur le marché et diffusion intersectorielle, soutien et encadrement du déploiement.

Pourquoi une stratégie pour l'IA?

L'IA permet des gains substantiels de compétitivité ou de productivité dans tous les secteurs de l'économie et dans les services publics. La science des données, l'apprentissage machine et la robotique forment ainsi la matrice de la « $4^{\rm e}$ révolution industrielle ».

90 MILLIARDS DE DOLLARS

Évaluation des résultats économiques attendus des technologies de l'IA dès 2025, contre 7 milliards en 2020, selon le cabinet de conseil Statistica (janvier 2021).

Renforcer les capacités de recherche (2018-2022)

Initialement dotée de près de 1,5 milliard d'euros sur la période 2018-2022, la première phase de la stratégie nationale pour l'IA tend à positionner la France comme l'un des leaders mondiaux de cet ensemble de disciplines scientifiques et de technologies-clés du traitement de l'information.

Comment ? En favorisant la création et le développement d'un réseau d'instituts interdisciplinaires d'intelligence artificielle, le soutien à des chaires d'excellence en IA, le financement de programmes doctoraux et l'investissement dans les capacités de calcul de la recherche publique (ex : le supercalculateur Jean Zay < https://www.cnrs.fr/fr/jean-zay-le-supercalculateur-le-plus-puissant-de-france-pour-la-recherche>). Depuis 2018, cette phase s'est ainsi largement concentrée sur le renforcement des capacités de recherche.

81

Nombre de laboratoires d'IA en France en 2021. C'est le plus grand nombre parmi les pays européens.

502

Nombre de startups spécialisées en IA en 2021, soit une hausse de 11 % par rapport à 2020.

13459

Nombre de personnes qui travaillent dans les start-ups de l'IA en 2021 (pour 70000 emplois indirects générés). 9000 personnes devraient être recrutées sur l'année 2022 dans ces start-ups selon le recensement de France Digitale.

Former et attirer les meilleurs talents en IA (2021-2025)

Le Gouvernement a lancé le 8 novembre 2022 la **deuxième phase de la stratégie nationale pour l'IA**, afin d'accroître le nombre de talents formés dans ce domaine et d'accélérer le potentiel de recherche et développement en succès de promisure.

Pour cette deuxième phase, il est prévu de consacrer au total **2,22 milliards d'euros à l'IA pour les cinq ans qui viennent**, dont 1,5 milliard d'euros de financements publics et 506 millions d'euros de cofinancements privés.

Cette seconde phase est tournée vers la diffusion des technologies d'intelligence artificielle au sein de l'économie tout en visant à soutenir le développement et l'innovation sur certains domaines prioritaires tels que :

- I'IA embarquée, c'est-à-dire l'IA intégrée, au cœur des appareils ou des composants,
- l'IA de confiance, c'est-à-dire une IA fiable, performante et répondant à des normes de transparence et de confidentialité notamment,
- I'IA au service de la transition écologique,
- ▶ et désormais l'IA générative et les modèles géants de langage.

Plusieurs appels à projets lancés dédiés à l'IA:

Appel à projets Démonstrateurs d'intelligence artificielle de confiance (DIAC)

Cet appel à projets (AAP) est opéré par Bpifrance.
L'objectif est de soutenir le développement
d'innovations matérielles, logicielles et systèmes visant
à assurer la maturation et la démonstration de
systèmes fonctionnels critiques intégrant de
l'intelligence artificielle de confiance (sûreté et
sécurité, robustesse, explicabilité, éthique etc.).
Consulter l'appel à projets <
http://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projetsconcours/appel-a-projets-maturation-technologiqueet-demonstration-de-systemes-de-confiance-integrantdes-briques-dintelligence-artificielle>_, ouvert jusqu'au
7 septembre 2023 à 12 heures (midi heure de Paris).

Seconde vague de l'appel à projets Démonstrateurs d'intelligence artificielle dans les territoires (DIAT)

Cette seconde vague est opérée par la Banque des Territoires. L'objectif est de soutenir des projets de démonstrateurs de technologies reposant sur la science des données et l'intelligence artificielle répondant aux enjeux des territoires.

Consulter l'appel à projets < https://www.demarchessimplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-france-2030-diat>_, ouvert jusqu'au 1er décembre 2023.

Relance de l'appel à projets Maturation technologique et démonstration de technologies d'intelligence artificielle embarquée

Opéré par Bpifrance, cet AAP a un double objectif :

- d'une part, diffuser par le biais de démonstrateurs en conditions réelles des solutions mettant en œuvre une fonctionnalité d'IA (inférence et/ou apprentissage) dans un système embarqué, au plus proche du capteur
- d'autre part, soutenir le développement d'architectures matérielles particulièrement avancées pour les besoins du déploiement d'algorithmes sur des cibles embarquées.

Consulter l'appel à projets < https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projetsconcours/appel-a-projets-maturation-technologiqueet-demonstration-de-solutions-dintelligenceartificielle-embarquee>, ouvert jusqu'au 18 janvier 2024.

Appel à projets Communs numériques pour l'IA générative

Doté de 40 millions d'euros, un appel à projets «
Communs numériques pour l'IA générative » est lancé.
Objectif : constituer et mettre à disposition des
communs numériques pour l'IA générative, comme par
exemple des bases de données d'apprentissage et de
test, pour l'entraînement des nouveaux modèles.
Consulter l'appel à projets opéré par Bpifrance <
https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projetsconcours/appel-a-projets-communs-numeriques-pourlintelligence-artificielle-generative>, ouvert jusqu'au
24 octobre 2023.

Appel à projets IA Booster France 2030

Le programme IA Booster France 2030 s'adresse aux PME et ETI françaises de tout secteur d'activité, avec une priorité donnée aux entreprises ayant un effectif compris entre 10 et 2 000 collaborateurs et réalisant plus de 250 000 euros de chiffre d'affaires.

Ce programme financé par l'État à hauteur de 25 millions d'euros dans le cadre de France 2030 sera opéré par Bpifrance, en coordination avec les partenaires et dispositifs territoriaux.

En savoir plus sur le guichet d'accompagnement des entreprises IA Booster France 2030 < https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transformation-numerique/lia-booster-france-

2030>, opéré par Bpifrance jusqu'au 31 décembre

Appel à projets IA-cluster

L'appel « IA-cluster » vise à faire émerger de cinq à 10 universités et écoles en tant que leaders européens et mondiaux en intelligence artificielle, et consolider la présence d'au moins trois établissements français dans le Top 50 mondial des universités dans le champ de l'IA.

Consulter l'appel à manifestation d'intérêt IA Clusters < https://anr.fr/IACluster-2023>, opéré par l'ANR, ouvert jusqu'au 17 juillet (lettres d'intention), phases ultérieures les 28 septembre et 9 novembre.

Dans le détail, la formation représente plus de la moitié de l'effort (50 %). 40 % des investissements sont également destinés aux mesures de soutien à l'innovation et aux mesures économiques. Enfin, une part de près de 10 % du budget est destinée à financer les mesures en faveur de la recherche scientifique et de transfert.

Consulter l'ensemble des mesures < https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=334FD34F-7844-497E-9551-79EDFF3B2EEF&filename=1645%20-%20DP%20-%20Strat%C3%A9gie%20Nationale%20pour%20I%27IA%202%C3%A8me%20phase.pdf> [PDF – 1,1 Mo]

2026

Quelques objectifs phares de cette deuxième phase

500

Nombre de PME et d'ETI que le Gouvernement souhaite accompagner dans l'adoption et l'usage des solutions d'IA d'ici 2025, pour accélérer leur modernisation 3700

Nombre d'étudiants à former. Le Gouvernement souhaite accroître l'offre nationale de formation en IA afin de former et de financer une cible d'au moins 2000 étudiants en 1er cycle (DUT / licence / licence pro), 1500 étudiants en master et 200 thèses supplémentaires par an.

15

Part du marché mondial de l'IA embarquée (capacité à évaluer ses propres opérations) que la France souhaite capter à horizon 2025, afin de faire du pays un leader mondial dans le domaine.

Quel pilotage pour la stratégie nationale pour l'IA?

La stratégie est pilotée par le coordinateur national pour l'intelligence artificielle Guillaume Avrin, et s'inscrit dans la gouvernance des crédits du <u>Programme d'investissements d'avenir (PIA) < https://www.gouvernement.fr/le-programme-d-investissements-d-avenir></u> et France 2030 par le <u>Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) < https://www.gouvernement.fr/le-secretariat-general-pour-l-investissement></u>.

La stratégie soutiendra l'animation de l'écosystème de l'IA au niveau national dans le cadre d'un partenariat publicprivé. Elle s'appuiera, sous la houlette de la French Tech < https://lafrenchtech.com/fr/>, sur les actions déjà entreprises par différents acteurs comme la Commission IA de France Digitale < https://francedigitale.org/combat/artificialintelligence-act/>, le Hub France IA < https://www.hub-franceia.fr/>, la Commission IA de Numeum < https://numeum.fr/>, le Manifeste des Grandes entreprises pour 'IA, l'Innovation Makers Alliance < https://www.imadt.org/> et la Smart Building Alliance < https://www.smartbuildingsalliance.org/>. Elle appuiera également les efforts de coordination en matière d'IA des pôles de compétitivité et des futurs pôles d'innovation numériques européens (eDIHs) < https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/activities/edihs>_, en construction sur une échelle régionale.

Dossier 🚨	
[PDF – 1,1 Mo] Communiqué <u>▶</u>	
[PDF – 813 Ko] Communiqué :	
30/03/2023 Communiqué :	-
- 16/06/2023	

Partager la page